

Club Sportif et Artistique

21/09/2022



La fédération
des Clubs de la Défense

CGR - Défense
Ligue
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Assemblée générale du Club Sportif et Artistique du 28^e régiment de Transmissions

A Issoire le 21 septembre 2022

1. LE MOT DU PRESIDENT

Monsieur LAVERGNE, président du club sportif et artistique du 28^e régiment de Transmissions, suite au courrier du 22 août 2022, présente sa démission pour cause de mutation professionnelle. Il propose le CNE GARDES au poste de Président, celui-ci étant volontaire pour occuper cette fonction. Sa nomination sera soumise au vote du comité.

2. LE COMITE DIRECTEUR

Le secrétaire, constatant que le comité directeur a été régulièrement convoqué en application de l'article 15 des statuts et que le quorum a été atteint, ouvre la séance à dix-huit heures.

- Lecture de la lettre de Mr GARDES postulant au poste de Président du CSA, par Mr MILLOUR.
- Bilan et proposition sur la composition du comité directeur et le bureau pour la saison 2022/2023.
- Mise en sommeil de sections.
- Ouverture de sections.
- Projet et budget prévisionnel 2022-2023 des différentes sections. Nouvelle grille tarifaire des sections.

Président : Mr LAVERGNE **Absent muté**

Secrétaire : Mr GARCIA

Secrétaire adjoint : Mr MILLOUR

Tésorière : Mme TEILLET **Absente mutée**

Trésorier adjoint : Mr DODEMAN **Absent**

<u>MUSCULATION</u> :	Mr MAGOT DUSSOT
<u>NATATION</u> :	M. MILLOUR
<u>SKI</u> :	M. DESCLAUX
<u>PARACHUTISME</u> :	M. ROCHA GOMES Absent
<u>MOTO</u> :	M. BEAUDE
<u>AQUAGYM</u> :	M. MILLOUR
<u>MAQUETTES</u> :	M. DEMANGE Absent
<u>LOISIRS CREATIFS</u> :	Mme LAMAH Pouvoir à Mme GARCIA
<u>ARTISANAT/FAUTEUIL</u> :	Mme LAURENT
<u>ENCADREMENT</u> :	Mme GARCIA
<u>PEINTURE SUR PORCELAINE</u> :	Mme LETIERCE
<u>PEINTURE SUR SOIE</u> :	Mme FOUQUENELLE Absente
<u>MUSIQUE</u> :	M. WINCKEL
<u>CYCLISME</u> :	M. COUNIL Absent
<u>DANSE</u> :	Mr BACHAYTER
<u>SECOURISME</u> :	Mme DURAND

3. ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le secrétaire, constatant que l'assemblée générale ordinaire a été convoquée en application de l'article 19 et 20 des statuts et que le quorum a été atteint, ouvre la séance à 18h00.

- Présentation du déroulé de l'assemblée générale par Mr MILLOUR
- Rapport d'activités 2022/2023 par le secrétaire général, Monsieur GARCIA.
- La convention pour l'utilisation des locaux avec le 28°RT est en attente de signature du chef de corps du 28° Régiment de Transmissions.

Inscriptions par catégorie de personnel

		2020/2021	Balance	2021/2022
DEFENSE	DEF 11 Officier	5	-3	2
	DEF 12 Sous-officier	25	-3	22
	DEF 13 Militaire du rang	4	+11	15
	DEF 14 Civil défense	4	-4	0
	DEF 21 Retraité militaire	24	-5	19
	DEF 22 Retraité civil défense	1	+1	2
	DEF 23 Ancien militaire ou civil défense	1	0	1
	DEF 24 Famille militaire	16	+30	46
EXTERIEUR DEFENSE	ED	31	+40	71
TOTAL		111	+67	178

Inscriptions par section

	2021/2022	Balance	2022/2023
Natation	5	+62	67
Aquagym	1	+24	25
Musculation	10	+23	33
Artisanat fauteuil	11	-2	9
Cyclisme	23	-10	13
Danse de salon	21	-4	17
Encadrement	9	-3	6
Parachutisme	4	-2	2
Maquette	1	0	1
Musique	3	+10	13
Secourisme	1	0	1
Moto	1	0	1
Ski	1	+39	40
Peinture sur soie	3	+1	4
Peinture sur porcelaine	9	+1	10
Dirigeants	6	0	6
Bricolage loisirs créatifs	4	0	4
17 sections	113	+139	252

Modalités pour les inscriptions 2022-2023

Les adhérents pratiquant une ou plusieurs activités en compétition doivent avoir un certificat médical pour la pratique (en compétition) pour chacune de ces activités et les mettre sur la fiche d'inscription comme activités principales (daté à partir du septembre 2022).

Le protocole COVID individuel sera adapté en fonctions des mesures mises en application par le Régiment et la Préfecture.

Remplir, dater et signer le questionnaire sportif pour les personnels dont le certificat médical est encore valable. Disponible en téléchargement sur le site.

Il sera délivré une carte licence par activité de compétition par la FCD. La validité du certificat médical pour une activité sportive classique est de trois ans, la FCD ne modifie pas la durée de validité malgré le COVID.

Mr MILLOUR se chargera de l'édition des nouvelles cartes CSA et des divers formulaires.

Chaque adhérent doit dans la mesure du possible, arriver à l'inscription avec ses documents déjà remplis et une photo d'identité. Téléchargement sur le site du CSA.

La reprise administrative des inscriptions débutera le 26 septembre 2022 de 14h00 à 17h00. Une permanence sera assurée au secrétariat du BAT 18 le lundi ainsi que le jeudi après-midi. La durée de la permanence est fixée jusqu'au 27 octobre 2022.

Ensuite les inscriptions se feront sur rendez-vous.

Rappel : un ayant droit parraine une seule et unique personne, dont il est responsable. Cela fera l'objet d'un changement dans les statuts ainsi que dans le règlement du club.

Chaque chef de section veillera à regrouper les formulaires et paiements de ses adhérents afin d'éviter les mouvements excessifs de personnes dans le cadre du respect du protocole sanitaire en vigueur. Les formulaires sont disponibles sur le site WEB du CSA en téléchargement

La FCD a fixée la cotisation fédération à 17.5 euros pour la saison 2022/2023.

Si une demande de formation est formulée, ne pas oublier l'investissement dans le temps de manière à rentabiliser cette formation. **Chaque mise en formation devra être validée en amont par le président du CSA.**

Communication CSA

Le CSA dispose d'un site internet pour communiquer avec ses adhérents : <http://www.club-sportif-artistique.com>

Des photos sont mises en ligne pour les sections, mais dans le cadre de la protection du droit à l'image, un mot de passe est nécessaire pour les consulter ou télécharger. L'adresse mail pour la mise à jour des rubriques sections est la suivante : **csa2823**

Dans le cadre d'une meilleure intégration le CSA participera à l'assemblée de la FCD.

Ouverture de sections

Ouverture section Futsal, responsable Mr FRERY

Ouverture section MMA (Regroupement de sports de combat), responsable Mr BIORO.

Ouverture section Kite surf, responsable Mr DELACOTTE.

Nouveaux responsables de sections

La section cyclisme : Mr COUNIL

La section Kite surf : Mr DELACOTTE

La section Futsal : Mr FRERY

La section MMA : Mr BIORO

RAPPORT FINANCIER SAISON 2021/2022

Présentation du bilan financier au 1 juillet 2022.

Nouvelle grille tarifaire

Après vote du comité du CS, la nouvelle grille tarifaire a été adoptée à l'unanimité.

sections2

saison
2021-2022

SECTIONS CSA-28RT

Numéro	section	recettes	dépenses	balance sur l'exercice
100	CSA Fonctionnement	9 353,96 €	6 341,50 €	3 012,46 €
101	Natation	1 360,00 €	3 097,82 €	-1 737,82 €
102	Musique	314,00 €	1 702,30 €	-1 388,30 €
103	Musculation	690,00 €	810,94 €	-120,94 €
104		0,00 €	0,00 €	0,00 €
105	Ski	6 911,00 €	6 427,73 €	483,27 €
106	Rugby	0,00 €	0,00 €	0,00 €
107	Fauteuil	745,00 €	376,34 €	368,66 €
108	Encadrement	60,00 €	0,00 €	60,00 €
109	Loisirs Créatifs	0,00 €	0,00 €	0,00 €
110	Maquettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
111	Danse	20,00 €	168,99 €	-148,99 €
112		0,00 €	0,00 €	0,00 €
113	Badminton *	0,00 €	0,00 €	0,00 €
114		0,00 €	0,00 €	0,00 €
115	Moto	0,00 €	0,00 €	0,00 €
116		0,00 €	0,00 €	0,00 €
117	Secourisme	0,00 €	0,00 €	0,00 €
118	SMPS	10,00 €	0,00 €	10,00 €
119	Peinture sur porcelaine	20,00 €	0,00 €	20,00 €
120	Peinture sur soie	0,00 €	0,00 €	0,00 €
121	AquaGym	320,00 €	0,00 €	320,00 €
122		0,00 €	0,00 €	0,00 €
123	Footsal *	0,00 €	0,00 €	0,00 €
124		0,00 €	0,00 €	0,00 €
125	Cyclisme	40,00 €	219,70 €	-179,70 €
126	Kitesurf - snowkite	0,00 €	0,00 €	0,00 €
230	PSO - PEVAT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
231	Trans' Yssoirienne	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		19 843,96 €	19 145,32 €	698,64 €

-987,54

Pas de demande de subvention pour la saison 2022/2023 auprès de la FCD.

Le trésorier effectuera le remboursement de 4000 euros de subvention de la saison précédente auprès de la FCD.

Le budget a été voté à l'unanimité.

4. DIVERS

Protocole sanitaire

Dans le cadre du protocole sanitaire, chaque adhérent devra se munir de masques, le CSA fournira le gel hydro alcoolique et le désinfectant pour le matériel. Même type que celui utilisé en section musculation.

Responsabilité et rôle du responsable de section dans le cadre du protocole sanitaire : application des directives issues du Régiment ou de la Préfecture. A ce jour aucune consigne particulière.

Promotion du CSA

Une campagne d'affichage est en cours pour assurer la promotion du CSA du 28°RT, et ainsi favoriser le recrutement de nouveaux adhérents.

Entretien du bâtiment 018

Une femme de ménage devait assurer le nettoyage du bâtiment 018 depuis début août deux fois par mois.

La démarche avait été effectuée par Mr LAVERGNE auprès du commandement du 28°RT, mais apparemment sans suite.

Mr CALMES va reprendre contact pour relancer cette demande. En effet le bâtiment 018 se trouvant en état de salubrité incertaine, malgré le nettoyage effectué ponctuellement par la coiffeuse et les membres de section. Cela est du plus mauvais effet lors de la réception de personnels extérieurs lors de l'accès aux salles du CSA qui se trouvent au RDC et 1° étage du bat 018.

5. ELECTION DU BUREAU

Démission du Président Mr LAVERGNE. Courrier en recommandé adressé au secrétaire du CSA .

Après vote, élection de Mr GARDES au poste de Président du CSA.

Après vote, élection de Mr CALMES au poste de vice-président du CSA.

Démission du trésorier Mme TILLET. Courrier en recommandé adressé au secrétaire du CSA.

Après vote, élection de Mr MAGOT-DUSSOT au poste de trésorier.

Trésorier adjoint Mr DODEMAN

Secrétaire Mr GARCIA

Secrétaire adjoint Mr MILLOUR

Après vote, il a été décidé à l'unanimité la mise en place du nouveau bureau et du comité directeur pour la saison 2022/2023.

Bureau directeur

Président : Mr GARDES Thierry

Vice-président : Mr CALMES Vincent

Secrétaire général : M. GARCIA Philippe

Secrétaire adjoint : M. MILLOUR Romain
Trésorier : Mr MAGOT-DUSSOT Béranger
Trésorier adjoint : Mr DODEMAN Mario

Comité directeur

Musculation : M. ILLOUR
Natation : M. MILLOUR
Aquagym : M. MILLOUR
Ski : M. DESCLAUX
Cyclisme : M. COUNIL
Parachutisme : M. ROCHA GOMEZ
Moto : M. BEAUDE
Maquettes : M. DEMANGE
Loisirs créatifs : Mme LAMAH
Artisanat fauteuil : Mme LAURENT
Kite surf : Mr DELACOTTE
MM : Mr BIORO
Futsal : Mr FRERY
Secourisme : Mme DURAND
Danse : M. BACHAYTER
Encadrement : Mme GARCIA
Peinture sur porcelaine : Mme LETIERCE
Peinture sur soie : Mme FOUQUENELLE
Musique : M. WINCKEL

6. FIN DE SEANCE

Mr MILLOUR remercie tous les bénévoles pour leur implication au sein des sections.

Le secrétaire proclame la fin de l'assemblée générale.

Le Président

Le secrétaire général